

Biobag

Spécialité(s) pharmaceutique(s)

Biobag, sachet

Substance active

Larves de *Lucilia sericata*

Laboratoire

Biomonde GmbH

AMM

Documents de référence dans le cadre de l'AMM

Indication(s) dans ce cadre

Documents de référence dans ce cadre

Suivi des patients

Base publique du médicament

[Titulaire \(s\)](#)

[Critères d'octroi](#)

[Indications](#)

[Code\(s\) CIP](#)

[Documents de référence](#)

[Lire aussi](#)

[Autres informations](#)

[Données d'inclusion](#)

[Résumé de rapport de synthèse périodique](#)

Autorisation d'accès compassionnel (AAC)

Biobag, sachet

[Critères d'octroi](#)

Traitements des ulcères et escarres présentant un tissu nécrotique humide ou un tissu fibreux

- En cas de détersion mécanique impossible
- Et quand une détersion rapide est nécessaire.

Autres informations

Posologie

La totalité de la partie nécrosée de la plaie doit être couverte d'un ou de plusieurs sachets, en veillant à ne pas superposer les pansements. Lorsque la plaie est entièrement recouverte, la quantité doit être de 5 à 10 larves par cm².

Contre indications

- Hypersensibilité connue à ce médicament ou à l'un des composants du médicament.
- Plaies présentant une tendance au saignement ou à proximité de gros vaisseaux, car, dans ces cas, la détersion pourrait entraîner une rupture du vaisseau mettant en jeu le pronostic vital
- Plaies pour lesquelles une détersion chirurgicale importante est nécessaire
- Plaies présentant une irrigation sanguine insuffisante.
- Ne pas utiliser dans les cavités corporelles stériles
- Ne pas utiliser lorsque le patient est atteint d'infections aiguës, à progression rapide ou mettant en jeu le pronostic vital
- Médicament réservé à l'usage hospitalier

Faire une demande d'AAC (autorisation d'accès compassionnel)

[Se connecter à e-Saturne pour faire une demande d'AAC](#)

En cas d'indisponibilité d'e-Saturne

Toutes vos demandes **concernant un support informatique de l'application e-saturne** doivent désormais passer par [le formulaire dédié](#)